

Cercle de réflexion du Groupe VYV,
organisé en collaboration avec Bloomtime



Faire du virage domiciliaire une réalité

Septembre 2022

GROUPE
vyv



Sommaire

- 04** Le virage domiciliaire : un impératif de moyen et de court terme
- 06** Profil des intervenants
- 08** Développer une société du domicile élargi
- 11** Construire un « territoire du care » autour de la personne âgée
- 14** Accorder au virage domiciliaire les moyens et l'organisation qu'il mérite
- 16** Imaginer des nouveaux modèles pour les métiers de la santé et de l'accompagnement
- 18** 3 questions à Serge Guérin
- 20** Au-delà du virage domiciliaire, une grande transformation démographique, écologique et sociétale
- 22** Point de vue du Groupe VYV

Le virage domiciliaire : un impératif de moyen et de court terme

Parmi les nombreux défis que notre société doit relever lors des décennies à venir, la question du grand âge demeure comme une des problématiques centrales. Bien que peu présente dans le débat public, et malgré la publication du désormais célèbre livre-enquête *Les Fossoyeurs*¹, **le vieillissement de la population, l'autonomie de nos aînés et la prise en charge des personnes dépendantes sont d'une importance capitale.**

De nos jours, l'âge médian des Français a tendance à augmenter, passant de 37,7 à 42,3 ans entre 2000 et 2020, témoin du vieillissement des Français, appuyé par un indice de fécondité en baisse depuis les 30 Glorieuses, d'environ 2,9 enfants par femme en 1960 pour 1,9 en 2019. Il est par conséquent aisé d'affirmer que la France traverse une phase de vieillissement de sa population ; or, cette croissance de la proportion de personnes âgées s'est accompagnée depuis plusieurs décennies d'une amélioration substantielle du niveau de vie, de la qualité des soins reçus par les patients, et donc de l'espérance de vie, passant de 69 à 82 ans entre 1960 et aujourd'hui.

On assiste ainsi à un « effet ciseau » pour le pays, qui voit sa population vieillir notamment par ces deux effets conjugués. On estime qu'avant 2030 en France, il y aura en moyenne 20 000 personnes dépendantes supplémentaires par an, et que ce chiffre risque de monter à 40 000 par an après 2030.²

Le constat démographique est même plus simple que cela. Dans le cadre du Cercle de réflexion du Groupe VYV organisé en mai 2022, Serge Guérin, sociologue et expert des questions liées au vieillissement, déclare :

« Le début du vrai mur du grand âge, c'est 2026. Cela fait des années que nous l'avons annoncé. En 2026, les premières générations du babyboom vont arriver au-delà de 80 ans, et là on aura une explosion pendant 30 ans. nous ne pourrons pas de toute façon accompagner tout le monde en Ehpad, donc il faudra trouver d'autres solutions. »

La solution la plus évidente au premier abord est celle du virage domiciliaire : **comment permettre aux personnes âgées de bien vieillir et rester à domicile le plus longtemps possible ?** Le virage domiciliaire recoupe plusieurs dimensions à faire évoluer pour permettre ce maintien des personnes âgées chez elles. **Il est notamment à la croisée de trois enjeux majeurs : la santé, le logement et les services.**

¹ Victor Castanet, *Les Fossoyeurs*, Fayard, février 2022.

² Dominique Libault, *Grand âge et autonomie*, mars 2019.

Ainsi, quand on demande aux gens comment ils souhaitent vieillir, ils répondent souvent qu'ils veulent vieillir en bonne santé, avec de l'argent, des projets d'avenir...

On veut vieillir en restant jeune.

Ainsi, plus de 80 % des Français ont envie de rester chez eux. Malgré le rapport Laroque, qui, dès 1962, ouvrait la voie à un vieillissement chez soi, en faveur d'un maintien à domicile des personnes âgées, et appelant les gouvernements à agir dans ce sens, on a vu la construction progressive et incessante d'Ehpad, de maisons de retraites médicalisées... **Il semble qu'il y a à la fois une myopie à court-terme (les personnes ne se voient pas et ne veulent pas vieillir) et une action encore trop faible des pouvoirs publics et des organismes privés pour aller en faveur de cette société du domicile.**

Ainsi, au niveau de la société mais aussi des groupes mutualistes, des entreprises d'aide à la personne, des pouvoirs publics, des citoyens en général, quelles sont les ambitions atteignables que l'on peut avoir sur le sujet du virage domiciliaire ? Il s'agit de faire du virage domiciliaire une réalité.

Dans cette optique, **il faut s'intéresser aux modèles, solutions durables qui existent ou restent à inventer et à développer pour permettre le bien vieillir et le maintien à domicile le plus longtemps possible. Par ailleurs, comment rendre visibles ces sujets aux gouvernements et élus locaux ? Et, par continuité, comment les acteurs peuvent-ils s'engager sur ces enjeux d'avenir ?**



Le Groupe VYV a réuni différentes personnalités autour de la thématique du virage domiciliaire, début mai 2022. Cet atelier de réflexion a permis d'échanger avec des experts du secteur sur les enjeux autour du domicile, des métiers de la santé et de l'accompagnement des personnes fragilisées.

Profil des intervenants

Experts

Serge Guérin, invité d'honneur

Sociologue, expert des questions liées au vieillissement, professeur et directeur du pôle Santé à l'INSEEC. Auteur de nombreux ouvrages, dont *Silver Generation* (Editions Michalon), *La guerre des générations aura-t-elle lieu ?* (Editions Calmann-Lévy)



Amir Reza-Tofghi

Président Directeur Général de Vitalliance, spécialisée dans le maintien de la qualité de vie au domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et Président de la FEDESAP (Fédération française des services à la personne et de proximité).

Thibault de Saint Blancard

Co-fondateur d'Alenvi, nouveau modèle d'accompagnement des personnes âgées, qui souhaite apporter une réponse humaine aux auxiliaires de vie, et de Compani, dont l'objectif est d'humaniser le secteur du prendre soin grâce à la formation. Co-auteur du livre « *La société du lien* », éditions de l'Aube.



Djamel Souami

Directeur général adjoint de Cettefamille, entreprise spécialisée dans les colocations seniors.

Président de l'UDAP (Union des directeurs de l'assurance et de la protection sociale).



Delphine Dupré-Lévêque

Anthropologue. A lancé et anime le mouvement « Stop à l'isolement », anciennement conseillère à la Haute Autorité de Santé, et anciennement responsable du secteur personnes âgées à l'ANESM. Auteur du livre « *Viens chez moi, j'habite dans un Ehpad* », éditions Ramsay.



Profil des intervenants

Groupe VYV



Stéphane Junique
Président du Groupe VYV



Delphine Maisonneuve
Directrice générale du Groupe VYV



Didier Hervaux
Directeur général délégué de VYV^s
et directeur de l'habitat du Groupe VYV



Christine Pouliquen-Sina
Administratrice du Groupe VYV
et vice-présidente déléguée d'Harmonie Mutuelle

Développer une société du domicile élargi

Si nous ne parvenons pas à rendre le domicile suffisamment viable pour les personnes âgées en perte d'autonomie, c'est notamment parce que **nous ne vivons pas dans une « société du domicile »** ; il y a par exemple une proportion de personnes âgées en institution bien plus importante en Bretagne que dans le Sud-Ouest. On retrouve également dans le sud de la France l'influence de la culture méditerranéenne. Il y a donc un facteur culturel dans l'importance, ou non, de l'établissement médicalisé dans le vieillissement.

Amir Reza-Tofighi note également l'importance de la politique du « visible » :

« Un établissement ça se voit, c'est symbolique, le domicile ça ne se voit pas. »

Delphine Maisonneuve, directrice générale du Groupe VYV, prolonge cette idée en faisant un parallèle avec les hôpitaux :

« Il n'y a pas de solution miracle : aujourd'hui la logique est peut-être plus sur les établissements mais c'est la même logique que pour l'hôpital, qui, par rapport à d'autres formes d'accompagnement, est visible. »

Pourtant, dans les mentalités, les Français souhaitent résolument rester à domicile. Outre les sondages nationaux, lors de conversations qualitatives pour le Groupe VYV, BloomTime a pu collecter certains témoignages à ce sujet :

Maryse, 62 ans, Coulon :

« Je voudrais rester à domicile le plus longtemps possible, en fonction de mes capacités. Avoir des gens qui viennent à domicile, ça, ça ne me dérange pas »

Dominique, 68 ans, Montpellier :

« En tout cas, je veux garder mon indépendance : j'aimerais rester chez moi, ouverte aux gens, à la culture »³

Ainsi, si les Français souhaitent privilégier le domicile pour bien vieillir, **des efforts financiers et politiques doivent être réalisés.**

Le virage domiciliaire ne doit d'ailleurs pas se limiter au domicile au sens strict du terme.

³ Bloomtime, VYV, Témoignages de vie : Conversations BloomTime et résonances « mieux-être » pour le Groupe VYV, mars 2022.

Bernard Ennuyer explique dans son ouvrage *Repenser le maintien à domicile*, que le domicile est considéré de nos jours comme un symbole d'inclusion sociale, d'intégration.

Dès lors, un habitat qui permet aux personnes âgées ou dépendantes de conserver leur rythme de vie indépendant, mais dans un cadre plus global qui leur apporte plus de sécurité, de garantie face à l'imprévu, revêt également le sens de domicile.⁴

Par ailleurs, **les objets et possessions ont un important sens symbolique pour les personnes âgées. Ces objets représentent la vie, l'historique ou du moins l'indépendance de choix de la personne.** Et en cas de changement d'habitat, ils peuvent aider la personne à garder le moral.

On peut même trouver en Ehpad son chez-soi, en quelque sorte, son domicile ; **Delphine Dupré-Lévêque, anthropologue et auteure de *Viens chez moi j'habite dans un Ehpad (2019, Ramsay)***, explique cette notion lors du Cercle de Réflexion du Groupe VYV :

« L'approche domiciliaire, c'est arriver à faire du lieu où j'habite mon domicile. C'est le défi des Ehpad de demain. Aujourd'hui en Ehpad en 24h, 25 personnes en blouse passent dans votre chambre, et on vous explique que vous êtes chez vous. Il faut ramener les choses à la réalité. (...) Mais j'ai aussi rencontré beaucoup de personnes qui chez elles n'étaient plus chez elles, et qui en arrivant en Ehpad se sentaient enfin plus libres. Quand vous êtes dépendant à votre domicile, on va très bien aménager votre logement. Sortir de chez vous, par contre, c'est compliqué. »

Les Ehpad, dans la perception des personnes interrogées lors de nos conversations qualitatives, sont éloignés de l'idée du domicile :

Daniel, 74 ans, Nogent-sur-Marne :

« Pas d'Ehpad, je n'aimerais pas du tout. Vous avez vu ce qui s'y passe ? Vous vous rendez compte, ils passent leur journée dans leur toute petite chambre, ils vont dans une sorte de salle à manger, après ils ont un tout petit salon où ils regardent tous la télévision les uns à côté des autres, c'est déprimant. »⁵

La notion de domicile s'accompagne donc de la liberté qu'on a chez soi, dans les activités, les horaires de vie, mais aussi le mouvement ; or, avec la dépendance, les soins, le vieillissement, ces libertés peuvent se détériorer si l'on vit seul.

Il existe des alternatives au domicile strict, telles que les habitats communs, les résidences Senior ou encore les colocations entre seniors ;

⁴ Bernard Ennuyer, *Repenser le maintien à domicile : enjeux, acteurs, organisation*, 2014.

⁵ Bloomtime, VYV, *Témoignages de vie : Conversations BloomTime et résonances « mieux-être » pour le Groupe VYV*, mars 2022.

Djamel Souami, directeur général adjoint de CetteFamille, entreprise spécialisée dans l'hébergement familial et en particulier les maisons partagées pour seniors, explique durant le Cercle de réflexion du Groupe VYV les avantages d'un tel fonctionnement :

« Cette famille est un facilitateur de vie partagée pour les personnes âgées en perte d'autonomie. (...) nous pensons que le modèle « maison à 8 » est le juste point d'équilibre : nous arrivons à avoir la présence d'une assistante de vie vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, à faire venir plus facilement le personnel médical nécessaire, à équiper la maison avec des dispositifs de télémédecine. Cela a du sens. »

Il y a donc des marges de progression dans ces domaines, la mutualisation de frais, l'offre de services à des personnes réunies, qui gardent malgré tout leur intimité, notamment dans les résidences seniors ; de tels modèles gagneraient à être développés, ayant déjà une meilleure image auprès des Français : d'après le baromètre prospectif « mieux-vivre » réalisé par Ipsos pour le Groupe VYV, 78% des Français jugent essentiel ou important d'avoir accès à plus de solutions de logement adaptées à leurs besoins spécifiques (logement adapté à votre état de santé/à des pathologies, résidences seniors, résidences jeunes...).⁶ Nous avons pu observer cette tendance lors des conversations qualitatives BloomTime pour le Groupe VYV également :

Daniel, 74 ans, Nogent-sur-Marne :

« Dans l'idéal, ce serait un système résidence senior. J'ai mon chez moi, je me crois chez moi mais en réalité à côté de moi, j'ai plein de personnes qui peuvent m'aider à me médicaliser, à faire des travaux... pas un Ehpad avec des chambres qui ressemblent à des chambres d'hôpital ».

La notion de domicile tend donc à être élargie, sans se limiter au logement propre individuel, pour aller vers une société du domicile plus varié, **une société qui va au-delà de la dichotomie chez-soi/Ehpad.**



⁶ Ipsos, Groupe VYV, baromètre prospectif « mieux-vivre », décembre 2021.

Construire un « territoire du care » autour de la personne âgée

Penser la société du domicile comme une stratégie globale, nécessitant une vision d'ensemble, mais **il faut garder en tête que derrière chaque domicile, chaque institutionnalisation, chaque défi, prévaut une personne.**

Or, dans le cas d'une personne âgée, il existe des mesures importantes et concrètes qui peuvent être mises en place avant que le choix domicile/institution ne se pose. Parmi ces mesures, la prévention est primordiale. Elle peut passer par le maintien de l'activité cognitive ou physique.

L'association **Tous en Tandem** en a fait le cœur de ses activités, en tant que premier réseau d'étudiants et de jeunes actifs au service des aînés pour réaliser des animations culturelles en structures pour personnes âgées ; ainsi, les résidents bénéficient de la solidarité intergénérationnelle, mais également d'un lien social entretenu, de même que des bienfaits cognitifs résultant de ces animations.

Le rapport de juin 2021 de l'association montre en s'appuyant sur diverses études⁷ que la **participation à des activités culturelles pour les personnes âgées a tendance à réduire le développement des troubles neurocognitifs** quels que soient les facteurs sociaux-démographiques en amont. **On trouve également des apports bénéfiques dans la santé psychologique, l'humeur, l'anxiété, la qualité de vie...**

L'activité physique de son côté renforce l'équilibre et prévient le risque de chute lié à la diminution de la masse osseuse. Ainsi, maintenir une activité physique comme cognitive joue un rôle clé également dans la prévention des maladies qui apparaissent en vieillissant.⁸

Laurence Thomas a développé cette idée de l'interdépendance de l'activité, de la motivation et du bien-être dans le cadre des conversations qualitatives réalisées par BloomTime pour le Groupe VYV⁹ :

« Triptyque présent dans la plupart des modèles descriptifs de notre « état interne », l'interrelation entre tête, cœur et corps se vérifie dans le « bien vieillir ». Parce que le cerveau est positivement actif, nourrit des pensées positives à propos de projets à venir, le registre émotionnel sollicité est lui aussi positif, favorable au maintien d'un état de santé satisfaisant.

⁷ Fancourt D, Steptoe A, Cadar D, Community engagement and dementia risk: time-to-event analyses from a national cohort study, october 2019.

⁸ Cap Retraite, L'activité Physique : clé du bien-vieillir, avril 2019

⁹ BloomTime, VYV, Témoignages de vie : Conversations BloomTime et résonances « mieux-être » pour le Groupe VYV, mars 2022

Le maintien du lien social également, de son côté, est très important pour le mieux-vieillir. Delphine Dupré-Lévêque explique cette notion et l'importance du lien social pour les personnes âgées lors du Cercle de réflexion du Groupe VYV :

« La meilleure espérance de vie, si nous réfléchissons en santé, c'est d'avoir des copains. On est plus efficace deux minutes par jour à parler de soi qu'une seule heure le samedi. Donc à nous de réfléchir comment on organise ces deux minutes de papote. Je vais parler de quelque chose qui m'intéresse, je vais parler de moi et je vais transmettre quelque chose. »

Ce procédé des « deux minutes de discussion par jour » a été développé par l'anthropologue, au travers de son site **Stop à l'isolement** : créé lors du premier confinement en 2020, ce site propose chaque jour des vidéos de deux minutes sur des sujets variés (musique, cuisine, culture...), permettant des animations différentes dans les Ehpad, des moments de discussion, d'échange...

Serge Guérin lui aussi s'est exprimé sur la prévention :

« La question centrale reste la prévention. La responsabilité sociale, politique, citoyenne, est de supprimer le principe de précaution et le remplacer par le principe de prévention. Il devrait y avoir un ministère de la prévention, et les mutuelles ont un rôle à jouer là-dedans ; 20 % des problématiques de santé sont génétiques, 80 % sont issues des modes de vie. »

Ainsi, la prévention de la dégradation de la santé mentale et physique, qui passe par un maintien de l'activité, du lien social, pour aller vers le mieux-être, est une autre composante nécessaire au développement de cette société du domicile.

Quand on leur demande **ce que signifie bien-vieillir**, les personnes interrogées donnent une **importance au lien social** :

Maryse, 62 ans, Coulon :

« La proximité pour faciliter ce lien social, c'est important d'être toujours en relation, soit avec des personnes professionnelles, le voisinage, des bénévoles, faut de la stimulation, quasi constante. »



Accorder plus d'importance à la prévention au niveau national serait le bienvenu.

Si le bien-vieillir pour les personnes âgées repose sur l'accompagnement, le personnel, un domicile ou un logement adapté, la prévention ou encore une aide au financement suffisante, il est également nécessaire d'aller au-delà du domicile, de faire en sorte que l'environnement extérieur de la personne âgée lui aussi soit accessible.

Pour des raisons d'accessibilité, les personnes vivant en zone rurale envisagent souvent de déménager vers les centres-villes lorsqu'elles seront plus âgées :

Joëlle, 63 ans, Villers-les-Ormes :

*« On a prévu avec mon mari de se rapprocher du centre-ville ensuite pour être indépendants, avoir tout à côté de chez nous. **Actuellement on est obligés de prendre la voiture pour tout, il n'y a rien dans le village.** »*

Il est nécessaire que l'accessibilité pour les personnes âgées, que les services à domicile soient plus présents dans les territoires, que le fonctionnement de la ville inclue plus généralement les personnes âgées et les services qui leur sont nécessaires.

Serge Guérin a développé cette notion pendant le Cercle de réflexion du Groupe VYV :

*« **Quand une ville prend mieux en compte ces questions-là, elle s'organise aussi plus facilement pour les aidants, pour les professionnels du Care. Donc une ville ne comprend pas seulement les murs de l'Ehpad, elle peut aussi agir globalement. Par ailleurs, avoir une agence de service à la personne en plein centre-ville, c'est un avantage. La qualité des services à la personne est un argument au moins aussi fort que la qualité de la maternelle pour un élu ou un territoire. La question, aussi, est : « je suis chez moi, et comment aussi je peux sortir de chez moi et être sur un territoire dans lequel je me sens en sécurité, dans lequel je me sens en lien.** » Le « chez-soi » en fin de compte, c'est une ambition très forte, très belle ; finalement, **on pourrait dire que ce sont des « territoires du care » qu'il faut inventer, que ce soit dans le logement, dans l'habitat, et dans les 500 mètres autour du domicile de la personne.** »*

Voilà la dernière composante nécessaire à cette société du domicile : **un territoire inclusif et adapté, avec des services en proximité, qui évite l'isolement et l'enfermement dans le domicile-même pour la personne âgée.**

Accorder au virage domiciliaire les moyens et l'organisation qu'il mérite

L'enjeu du virage domiciliaire repose notamment sur l'importance financière qu'on lui accorde. **Les Français ont beau le souhaiter, les réactions des pouvoirs publics sont globalement jugées trop faibles**, avec un investissement modéré de l'Etat dans le domicile par rapport aux institutions.

Amir Reza-Tofighi, dans le cadre du Cercle de réflexion du Groupe VYV, déclare à ce sujet :

« Dans certains pays, l'ambition est de ne pas avoir d'établissement, que les personnes finissent leur vie à domicile. Ça veut dire que tous les moyens en termes financiers, de réflexion, sont mis sur le domicile. Aujourd'hui c'est tout l'inverse en France. (...) En 2021, pour dix euros supplémentaires accordés à l'autonomie, neuf vont à l'Ehpad et un vers le domicile. »



On relève quelques améliorations à ce sujet en mars 2022, lorsque le gouvernement annonce l'investissement d'un milliard d'euros par an en faveur du domicile d'ici 2025 :

« 750 millions d'euros par an, d'ici 2025, pour augmenter les financements des services à domicile et en améliorer la qualité, dans le but de déployer, dans tous les territoires, le « virage domiciliaire » ; 200 millions d'euros par an pour mieux rémunérer les professionnels de l'aide à domicile et renforcer l'attractivité des carrières. »

Cependant, l'État prévoit également d'investir plus de 5 milliards d'euros dans les Ehpad et le personnel en maison de retraite médicalisée.¹⁰ Malgré une certaine amélioration des investissements sur le sujet, comme le souhaitent 85 %¹¹ des Français, **il est nécessaire d'avoir plus de moyens accordés par les pouvoirs publics en faveur du virage domiciliaire.**

La question du développement du virage domiciliaire ne repose pas uniquement sur des questions de financements, c'est aussi aux différents acteurs de s'organiser, de travailler ensemble, voire de décloisonner les dispositifs.

Certes, il y a la question des investissements publics et des lois sur le grand âge ; cependant, **la responsabilité de ce changement sociétal revient également aux structures privées, notamment les sociétés mutualistes, qui pourraient être à l'origine de plusieurs initiatives** : recrutement plus conséquent de personnels, création de postes différents au sein des aides à domicile ou encore à prise en charge du financement des travaux d'adaptation du logement.

À ce propos, **Stéphane Junique, président du Groupe VYV**, déclare lors du Cercle de Réflexion du Groupe VYV :

« Est-ce que ces ambitions-là sont accessibles à travers un discours public ? C'est ingrat d'être un élu aujourd'hui. Il faudrait pouvoir prendre un peu de hauteur sur les enjeux de moyen et long terme plutôt que d'être constamment sous la pression du court-terme. Nous, on est un peu des privilégiés, on a la capacité de voir le long-terme. »

Par ailleurs, les acteurs privés ne subissent pas la contrainte des périodes électorales, des promesses à tenir, qui ne sont pas toujours réalisables. Ainsi, des mesures plus réalistes, ou du moins plus aisément envisageables, peuvent être proposées par les organismes mutualistes.

Stéphane Junique poursuit en ce sens :

« Au fond, est-ce que nous les opérateurs, nous n'avons pas la capacité de prendre quelques engagements ? Non pas sur la façon dont les pouvoirs publics devraient faire les choses, mais plutôt comment nous, les opérateurs, nous avons la capacité de proposer des solutions et de prendre des engagements. »

Le développement du virage domiciliaire peut se faire par l'activité conjuguée des secteurs privé et public.

¹⁰ Ministère des solidarités et de la santé, Grand âge : le Gouvernement engagé en faveur du bien vieillir à domicile et en établissement, mars 2022.

¹¹ Ifop, Seniors : « Marché et habitat inclusif, quelle offre de services ? », février 2019.

Imaginer des nouveaux modèles pour les métiers de la santé et de l'accompagnement

Les métiers de la santé et plus largement de l'accompagnement, souffrent d'un déficit d'image, d'attractivité, et, par conséquent, de personnel. Il convient donc d'imaginer des nouveaux modèles pour recruter, former, valoriser et autonomiser ces personnels.

L'utilité de ces métiers est malgré tout reconnue par la société. D'après une étude Odoxa de 2019, **les personnels soignants intervenant à domicile sont bien vus dans 79 % des cas et 60 % pour le personnel en établissement.**¹² De plus, selon une étude Ifop, 92 % des Français estiment que les métiers d'accompagnement à la personne âgée sont des métiers d'avenir.

Malgré les efforts réalisés par les pouvoirs publics, le secteur n'attire pas.

Serge Guérin l'explique lors du Cercle de réflexion du Groupe VYV :

« On peut faire toutes les lois que l'on voudra, s'il n'y a personne pour aller travailler dans le secteur, ce n'est pas qu'une question d'argent, c'est une question d'image, d'accompagnement, de transformation, d'évolution... On ne pourra pas inventer une société du domicile si on n'invente pas des métiers du domicile et une valorisation de ces métiers. »

Des aides à domicile supplémentaires représenteraient également du travail en moins pour les 11 millions d'aidants en France. D'ailleurs, les aidants, eux aussi proches des personnes en perte d'autonomie, constatent ce manque de reconnaissance :

Élodie, 42 ans, Ingré :

« Il n'y a pas de considération pour ces gens-là, en tout cas leurs employeurs, déjà que ce n'est pas un travail facile, c'est ingrat de nettoyer des personnes, de faire leur ménage. Pour nous c'était un travail de chien qu'elle faisait. »

La pénurie est donc bien réelle, bien que ces métiers ne soient pas exagérément durs d'accès ; comment faire évoluer cette situation ?

¹² Odoxa pour Sciences Po, la Fehap, Le Figaro Santé, France Info, Baromètre santé : La prise en charge du grand âge et de la dépendance, novembre 2019.

Une solution, notamment mise en place par l'entreprise Alenvi/Compani, est d'accorder plus d'autonomie aux auxiliaires de vie. **Thibault de Saint Blancard**, cofondateur d'Alenvi/Compani, explique ce principe durant le Cercle de réflexion du Groupe VYV :

« L'autonomie est un moyen de valoriser le personnel. C'est pourquoi nos équipes sont composées de huit personnes, qui ont une certaine autonomie. Dès lors qu'elle sent qu'elle peut prendre des initiatives, l'auxiliaire se sent valorisée. Il y a une vraie culture à mettre en place là-dessus. (...) Le problème lors du recrutement d'auxiliaires de vie, c'est qu'il faut expliquer clairement à la personne chaque tâche qu'elle devra réaliser, ce qui est infantilisant. La personne est adulte, elle aussi a une famille et un budget à gérer. Moi je n'ai pas envie de travailler comme ça. L'autonomie ce n'est pas demander une vision stratégique sur leur métier aux employés. nous leur proposons d'avoir la main sur leur quotidien. La démarche, plus une philosophie qu'un modèle, c'est de répartir la charge mentale à bon escient, l'équilibrer »

Le modèle d'Alenvi/Compani permet donc aux auxiliaires de vie de bénéficier de plus de responsabilité. De telles innovations devraient permettre au secteur d'être plus attractif : la notion de besoin à tout prix, de manque désespérant de personnel, pourrait par la suite être remplacée par la perspective d'un métier où la personne s'accomplit, progresse, réfléchit à son organisation plus librement.

Cette expérimentation n'est qu'un début des transformations que pourrait connaître le secteur des métiers de l'accompagnement, des auxiliaires de vie ; des innovations de même nature sont les bienvenues, voire nécessaires pour aller vers cette société du domicile.





3 questions à **Serge Guérin**

François Miquet-Marty : Selon vous, y a-t-il une perspective solide pour faire face au vieillissement, à la question de la dépendance ? Le virage domiciliaire peut-il être une solution crédible pour les années qui viennent ?

Serge Guérin : L'accompagnement à domicile dans une société qui prend de l'âge, et qui va en prendre encore plus à partir de 2026, est absolument essentiel. Il ne s'agit en rien d'opposer le domicile aux maisons de retraites médicalisées : dans certains cas, c'est sans doute la meilleure solution. Mais dans de nombreux autres cas, le domicile est central : chez soi peut être l'endroit où on a toujours habité, mais ça peut aussi être ailleurs. La question c'est : comment je me sens bien chez moi ? Comment je me sens en sécurité ? En solidarité ? Et comment je bénéficie aussi d'un accompagnement social ?

François Miquet-Marty : Qu'est-ce que cela dit de nos évolutions de société ? Rester chez soi le plus longtemps possible veut dire qu'on privilégie le lien avec les autres ?

Serge Guérin : Finalement cette notion de chez-soi, elle dit quelque chose de profondément anthropologique : les femmes et les hommes ont besoin de racines, d'être dans un lieu qui leur ressemble, dans lequel ils sont bien, dans lequel ils ont confiance en les autres. C'est intéressant que le service à domicile, le chez-soi à domicile, nous ramènent à une chose toute bête : c'est l'éloge des frontières. Pour qu'il y ait un chez-moi, il faut qu'il y ait un dedans et un dehors. Dans une société de plus en plus fragilisée, en termes de santé, culturellement, socialement, j'ai besoin de trouver des ceintures de sécurité, comme le lien social, la protection, la prévention et un sentiment de sécurité. Un chez-soi est un ancrage territorial, un ancrage de vie, culturel, de lien de proximité avec des personnes que je connais. Plus j'avance vers la fin de vie, plus je suis fragile, plus cette question est sans doute encore plus importante.

François Miquet-Marty : Au-delà de l'entourage, est-ce qu'il y a des choses complémentaires à imaginer pour être bien, ou le moins mal possible, en restant chez soi longtemps ?

Serge Guérin : Être à domicile longtemps chez soi, être mieux, ça pose aussi la question de la transition démographique et écologique. Elles font lien dans le logement et là où la personne vit. Si le lieu où je vis est moins en risque pour que je tombe, par exemple, et si en même temps il me protège mieux du réchauffement climatique, c'est mieux. Et si, en plus, en faisant les deux choses, je diminue mes charges, c'est encore mieux.

L'autre élément, c'est de se dire que cette société d'un mieux- vieillir, d'un bien- vieillir, qui va du premier au dernier jour de la vie, qui se passe principalement chez soi, demande des personnels en qualité et en capacité. Des personnels pour lesquels on a amélioré le recrutement, l'accompagnement, la valorisation et le sens du métier. Cela peut passer par une meilleure autonomie ou un management plus participatif.

Et le troisième élément, c'est que les services autour soient les plus bienveillants possibles. Il faut faciliter la vie des personnes ; cela passe parfois par la télésanté et autres, mais cela passera toujours par une présence humaine et facilitante. Nos sociétés toujours plus techniques et performantes sont finalement des sociétés de plus en plus invivables pour les personnes les plus fragiles. Peut-être que refaire société localement, c'est reconstruire des poches de sécurité, de partage, de compréhension. Le chez-soi rappelle aussi que bien-vivre et vivre bien, pour la plupart des gens, c'est se sentir bien là où elles sont, là où elles continuent d'avoir envie de vivre et de vieillir, dans un endroit où elles se sentent en harmonie avec les autres, avec l'histoire du lieu ; on a besoin de tout cela.



Au-delà du virage domiciliaire, une grande transformation démographique, écologique et sociétale

Nous avons explicité les nombreuses recommandations en faveur d'une société du domicile qui ont émané de ce Cercle de réflexion du Groupe VYV. **Le virage domiciliaire recoupe plusieurs champs d'action, plusieurs secteurs où une dynamique différente peut être insufflée.**

Des moyens financiers plus conséquents seraient les bienvenus, mais l'articulation entre les différents acteurs doit évoluer également. Il serait ainsi pertinent de sortir de la culture de l'établissement, voire de la dichotomie chez-soi/établissement, qui incite trop à l'institutionnalisation dès que la personne âgée devient dépendante, pour privilégier des solutions d'habitat hybrides, car la définition du domicile est large.

Par ailleurs, tous ces changements appellent à s'articuler autour de l'humain : la prévention de la perte d'autonomie à travers l'activité et le lien social doit acquérir une place plus importante dans la société. Il est également nécessaire de revoir les modèles de recrutement, de formation et d'organisation dans le secteur de l'aide à domicile, pour rendre le secteur plus attractif et combler le manque de personnel. Enfin, promouvoir un territoire plus inclusif pour permettre à la personne dépendante de continuer à vivre chez elle et autour de chez elle constitue une composante importante de cette société du domicile.

Nous faisons face aujourd'hui à deux transitions : la première est démographique, la seconde est écologique. Ces transitions d'une importance capitale pour le futur sont indissociables, et conciliables.

Il existe l'opportunité d'apporter certaines réponses à ces deux problématiques en même temps. Adapter les logements à l'urgence climatique pourrait être également l'occasion de les adapter au grand âge.



Le point de vue du Groupe VYV

La situation démographique de la France nous impose d'explorer de nouvelles solutions pour nos aînés. En effet, avec le vieillissement de la population, la France devra prendre en charge **d'ici 2030, près de 20 000 personnes en perte d'autonomie de plus par an ! Selon l'Insee, en 2050, plus du tiers de la population sera alors âgée de plus de 60 ans.**

Face à ces constats, le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre, a fait **du domicile l'une de ses priorités stratégiques**. Au-delà des Ehpad, il existe d'autres réponses quand on avance en âge. Le Groupe VYV souhaite ainsi accompagner les seniors dans leur parcours de vie en préservant leur autonomie, tout en respectant leur **liberté de choix**. Fort de ses différents métiers (assurance, soins et accompagnement, logement) et de l'engagement des maisons du groupe à travers leurs nombreux établissements, services et solutions de prise en charge, **le Groupe VYV ambitionne d'être reconnu comme un acteur de référence du domicile**.

Le Groupe VYV propose un ensemble d'offres et de services qui permet d'offrir une **réponse globale aux personnes en perte d'autonomie, en termes de confort et de sécurité**.

Ainsi VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, compte 230 établissements dédiés à **l'accompagnement des personnes âgées** dont 116 Ehpad. **Le Groupe VYV est l'un des principaux groupes privés non lucratifs dans ce domaine**. Au total, ce sont près de 10 000 personnes âgées qui sont accompagnées au quotidien dans les établissements du groupe dans lesquels la diffusion de l'expertise gériatrique en télé-expertise permet, dans un contexte de désertification médicale, de faciliter l'accès des résidents à un médecin et d'éviter les temps de transports et hospitalisation.

VYV³ compte également près de 150 établissements et services dédiés à **l'hébergement et à l'accompagnement de personnes en situation de handicap** et propose plus d'une **centaine de services à domicile** (services de soins infirmiers à domicile, services d'aide et d'accompagnement à domicile, services polyvalents d'aide et de soins à domicile...). Ces services permettent de maintenir des personnes à domicile de manière plus sécurisée.

Enfin, avec 71 agences, Harmonie Médical Service, structure du Groupe VYV, est un **prestataire majeur de santé à domicile** spécialisé dans la délivrance des aides techniques et dispositifs médicaux à destination des patients, personnes en perte d'autonomie et des professionnels de santé.

Par ailleurs, la mise en commun des expertises de VYV³, sur l'offre de soins et d'accompagnement, et du Groupe Arcade-VYV, le pilier logement du Groupe VYV, permet la mise en place de **solutions concrètes. Des habitats adaptés et sécurisés sont ainsi proposés aux personnes en perte d'autonomie**, désignés sous le terme générique d'habitat Accompagné, partagé et inséré (API), accessibles au plus grand nombre et associés à des services. Une façon de répondre aux besoins physiques et sociaux de ceux qui souhaitent bien vieillir chez eux. En effet, le baromètre du « Mieux vivre » réalisé par Ipsos – Groupe VYV en 2021 montre que **78 % des Français jugent essentiel que des actions ou structures soient mises en place pour renforcer le lien social et lutter contre l'isolement**.

En tant que groupe mutualiste, **le Groupe VYV soutient un projet de société afin de favoriser l'autonomie des personnes tout au long de la vie et d'accompagner la perte d'autonomie dans la dignité et le respect des droits et de la citoyenneté.**

Pour cela, le groupe appelle à une **réforme d'ampleur, globale, sur le grand-âge et l'autonomie**. Amélioration de la qualité des services, adaptation aux parcours et aux besoins, revalorisation des métiers, optimisation des coûts, régulation des prix et financement solidaire sont autant de propositions qui nous paraissent indispensables pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

L'ensemble de nos propositions pour améliorer l'accompagnement de nos aînés et pour interpeler les pouvoirs publics sont disponibles dans notre **Plaidoyer autonomie sur groupe-vyv.fr**.

C'est en alliant ses compétences et savoir-faire avec les autres acteurs du domicile que le Groupe VYV pourra aller plus loin dans son ambition : **agir pour le bien vieillir.**

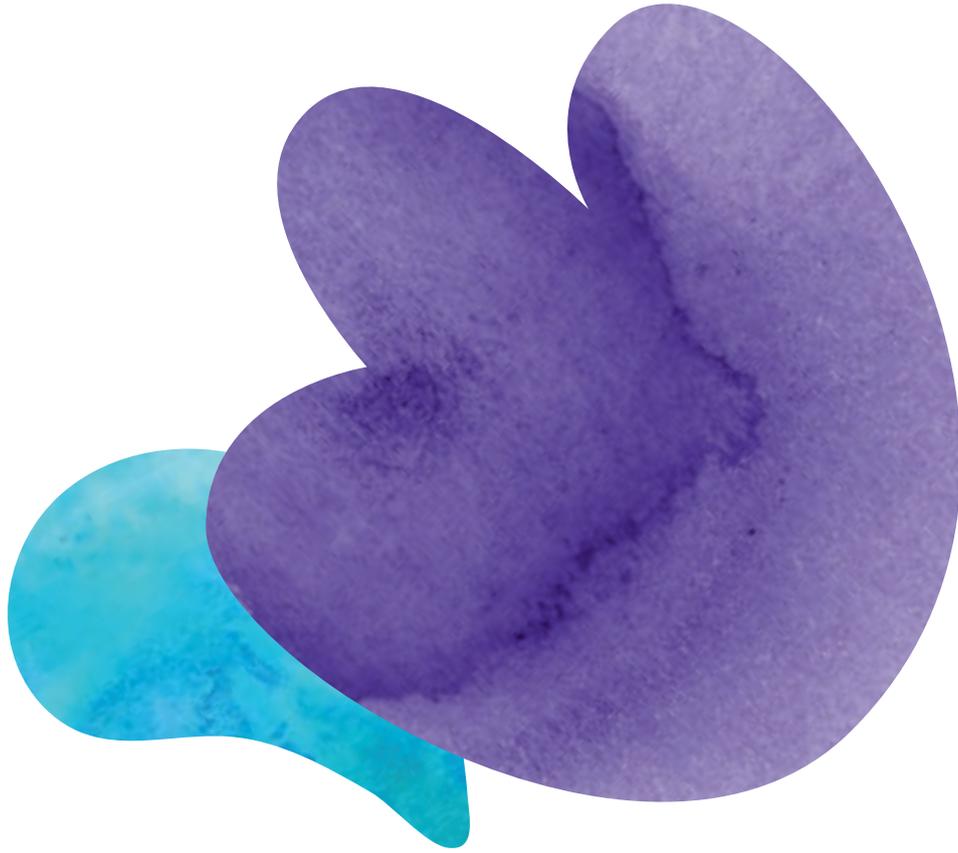


Le baromètre du mieux-vivre

Afin d'être au plus près des besoins et des attentes des Français, le Groupe VYV s'est attaché à mesurer de façon objective « quelles sont les aspirations et les besoins des Français pour les années à venir » à travers la construction d'un baromètre prospectif avec Ipsos.

Parmi les grands enseignements de ce baromètre, les Français expriment un besoin d'accompagnement, avec notamment un meilleur accès aux soins et aux services. Ainsi, 90 % des Français jugent essentiel ou important de bénéficier d'un meilleur accompagnement dans la vieillesse.

Avec la mise en œuvre de sa stratégie, le Groupe VYV construit une offre différenciante et globale au service de la préservation du capital santé de ses bénéficiaires en agissant sur les déterminants de santé : environnement physique, environnement social, modes de vie/comportements et accès aux soins.



www.groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE
vyv



0335-0622

Groupe VVY, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 461 832, numéro LEI 969500E06R1L14UF62. Siège social: 62-68 rue Jeanne-d'Arc 75013 Paris. Réalisation: Isabelle Bomey - Crédits photos: Gettyimages, H.Thouroude, Osirys Communication, en page 7 - Jacques Grison, Youssef Larayedh, DR - 06/2022. Imprimé en France.

